

Renforcement Dissimulation de réseau	SDE 07	Participation de la collectivité
	Zone	sur le montant HT du coût des travaux
Renforcement de réseau Fiabilisation du réseau (sécurisation et remplacement des fils nus)	Rurale	SDE 07 : 100 % 0 %
Dissimulation de réseau (Effacement, enfouissement)	Rurale	SDE 07 : 75 % 25 % en annuités sur 10 ans pour les participations d'un montant > à 2500 €
	Communes urbaines (selon la définition du cahier des charges de la concession)	SDE 07 = Coût des travaux - participation ERDF (40 %) - 30 % (8 communes) (a) - 50 % (29 communes) (b) - 60 % (Annonay) en annuités sur 10 ans pour les participations d'un montant > à 2500 €
	(a) : Le Cheylard, Peaugres, Sarras, St Cyr, St Didier-sous-Aubenas, St Etienne de Fontbellon, St Privat, Vals les Bains (b) : Aubenas, Boulieu les Annonay, Bourg Saint Andéol, Comas, Cruas, Davézieux, Guilherand-Granges, Labégude, Lalevade, Lamastre, Lyas, Mercuer, Le Pouzin, Privas, Quintenas, Roiffieux, Satillieu, St Agrève, St Clair, St Jean-de-Muzols, St Péray, St Priest, St Sernin, Le Teil, Tournon sur Rhône, Ucel, Veyras, Viviers, La Voulte sur Rhône.	